

Protocole sanitaire pour la cantine COVID-19

Important : Nous rappelons aux parents et aux enfants qu'il est indispensable que chacun respecte les consignes imposées et les gestes barrières. S'il devait y avoir le moindre incident ou effraction concernant ce protocole, des sanctions seront prises immédiatement.

Si un enfant a les symptômes du COVID 19, un protocole sera appliqué : les parents seront contactés immédiatement pour venir chercher leur enfant. L'enfant sera isolé dans l'attente de l'arrivée du parent avec le port d'un masque.

Les élèves ayant été **testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à la cantine.** Dans tous les cas, ils doivent en informer l'association (contact@louptiougolus.fr).

Mesures générales

- Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.
- Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Cependant, pour le parcours de l'école à la salle, les élèves du primaire sont disposés par classe et descendent groupés.
- **Le personnel, les parents encadrants et les élèves réalisent une hygiène correcte des mains au minimum à l'arrivée et après le repas.**
- **Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour tous y compris lors des récréations.**
- Une aération des locaux sera assurée avant l'arrivée des enfants et après leur départ, d'au moins 15 minutes.
- Un balisage des sens de circulation est en place.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Mesures relatives à la distanciation et au brassage

La limitation du brassage entre les groupes est requise. Toutefois, dans la mesure du possible les regroupements sont limités.

Les élèves de maternelles déjeunent dans « l'espace garderie » et les élèves primaires dans « l'espace cantine ». L'arrivée des enfants à la salle des fêtes est différée entre les maternelles et les primaires.

Les élèves déjeunent par groupe (selon la répartition faite par l'école) sur les tables rondes, la stabilité des groupes étant recherchée pour limiter les croisements entre élèves. **Une distanciation d'au moins un mètre entre les tables** est faite.

Lavage des mains

Lavage de toutes les parties des mains : pendant au moins 30 secondes à l'eau et au savon.
Il est possible d'utiliser des solutions hydroalcooliques (SHA) en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon.

Le séchage des mains se fait avec une serviette papier jetable et mise dans la poubelle prévue à cet effet, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

Pour les employées : A l'arrivée

Après être allé aux toilettes

Avant tout contact avec les plateaux repas

Après l'entretien des locaux et sanitaires même si port de gants

Avant de sortir de la salle ou chez soi dès l'arrivée au domicile

Pour les élèves : A l'arrivée, avant le repas

Après être allé aux toilettes

Avant de sortir de la salle

Le port du masque pour les élèves

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.
- pour les élèves des écoles élémentaires le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Le masque sera retiré avant le repas, et remplacé par un neuf ou propre (si tissu) à l'issue du repas.

Il appartient aux parents de fournir chaque jour des masques à leurs enfants.

La cantine garderie demande à ce que les élèves aient sur eux les masques de rechange dans un sac type congélation noté à son nom ainsi qu'un second sac pour les masques (tissus) usagés.

Le masque sera retiré avant le repas, et pourra être remplacé par un neuf ou propre (si tissu) à l'issue du repas.

Nettoyage des locaux et du matériel

- Nettoyer tous les jours les sols et les surfaces avec les produits ménagers adaptés.
- Un nettoyage et une désinfection du matériel utilisé sont prévus (poignées de portes ; tables, chaises ; interrupteurs ; sanitaires (port de gants)
- Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon.

- Aérer pluri quotidiennement les locaux, au minimum 15 minutes par fois, avant l'arrivée et après le passage des élèves.
- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est permise.

Malgré la bienveillance du personnel, il nous paraît évident que les règles de distanciation sont difficiles à faire respecter. Les familles doivent prendre conscience que le risque zéro n'existe pas.

L'équipe Lou Ptiou Golus

